

## **Développeuse-analyste en ressources informationnelles, *Domaine d'expertise (non officiel)***

## **Développeur-analyste en ressources informationnelles, *Domaine d'expertise (non officiel)***

**Classes : Niveau 1 : 4 / Niveau 2 : 6 / Niveau 3 : 8**

### **Description de la fonction**

#### **Sommaire de la fonction**

Contribue, par sa maîtrise des technologies, à l'analyse et à la conception, au développement, au déploiement, à la mise en œuvre, à l'entretien et à l'évolution de solutions et de systèmes d'information durables, tout en anticipant les éventuelles innovations technologiques requises par la clientèle.

La fonction comprend différents domaines d'expertise tels que le développement de sites Web, front-end, back-end, fullstack, devops ou l'intégration de progiciels.

La fonction est constituée de trois (3) niveaux de contribution. Au-delà des tâches et responsabilités décrites pour le niveau occupé, les personnes affectées aux niveaux de contribution supérieurs sont appelées à effectuer des tâches et responsabilités des niveaux inférieurs.

### **Tâches et responsabilités**

Selon le degré d'implication adéquat pour son niveau de fonction, la développeuse-analyste en ressources informationnelles ou le développeur-analyste en ressources informationnelles :

#### **DÉVELOPPEUSE–ANALYSTE OU DÉVELOPPEUR-ANALYSTE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES, NIVEAU 1**

1. En collaboration avec les membres de son équipe, recueille les besoins de la clientèle, les analyse, réalise des recherches et des analyses de faisabilité technique et fonctionnelles.
2. Effectue de la conception de solutions et systèmes d'information et collabore à la définition de leur architecture.
3. Présente les scénarios envisagés, conseille dans le choix de solutions et pour leur réalisation.
4. Effectue la programmation, la configuration et l'assurance qualité (tests) des solutions et systèmes.
5. Participe à la définition et à la réalisation des jeux d'essais, à la mise en production, à la surveillance, au suivi post implantation ainsi qu'à l'entretien des systèmes et solutions.
6. Contribue aux revues de codes de l'équipe et s'assure du respect des normes, de la sécurité et des bonnes pratiques.
7. Agit à titre de personne-contact relativement aux solutions de l'unité.
8. Assure une analyse des problématiques afin d'en déterminer les causes. Effectue un suivi des problèmes aux solutions lors d'incidents et s'assure de leur résolution. Documente les modifications apportées.
9. Collabore à la préparation et à l'animation de sessions d'information ou de formation sur l'utilisation des solutions.
10. Documente les éléments de travail (notamment fonctionnels, techniques et les procédures d'exploitation) à chaque étape du développement de la solution ainsi que dans le cadre de l'entretien.
11. Collabore à la planification des projets et initiatives, incluant les estimations de coût et de temps.
12. Assume le rôle de facilitateur de séance de travail, lorsque requis.
13. Participe à la veille technologique et identifie des nouveautés intéressantes dans le contexte de son unité ou de l'institution.

#### **DÉVELOPPEUSE-ANALYSTE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES OU DÉVELOPPEUR-ANALYSTE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES, NIVEAU 2 - TÂCHES ADDITIONNELLES**

1. Recueille les besoins de la clientèle, les analyse, réalise des recherches et des analyses de faisabilité techniques et fonctionnelles, effectue la conception de solutions et de systèmes d'information et contribue à la définition de leur architecture.
2. Contribue à la conception de l'architecture des solutions, à la conception des processus d'intégration et de déploiement ainsi qu'aux processus et méthodes de surveillance.
3. Déploie et automatise les processus d'intégration et de déploiements et les processus et les méthodes de

surveillance.

4. Élabore et déploie des stratégies de réalisation et d'essais de systèmes.
5. Effectue des revues de code afin d'assurer la qualité du code de programmation réalisé par les membres de l'équipe.
6. Dans le cadre de la planification, identifie les dépendances entre les éléments de travail à réaliser et collabore à leur priorisation.
7. Effectue de la veille technologique, suggère des innovations et des améliorations en matière de solutions et d'orientations technologiques. Anticipe les enjeux potentiels et propose les stratégies appropriées.
8. Agit comme responsable de modèles de données, lorsque requis.
9. Peut organiser et diriger des ateliers de travail avec la clientèle et les membres de l'équipe.

### **DÉVELOPPEUSE-ANALYSTE OU DÉVELOPPEUR-ANALYSTE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES, NIVEAU 3 - TÂCHES ADDITIONNELLES**

1. Contribue et assure les livrables de la réalisation de l'architecture des solutions, des processus d'intégration et de déploiement ainsi que des processus et méthodes de surveillance.
2. Définit les principes, les critères et les méthodes de développement.
3. Assure la qualité de la réalisation au sein de l'équipe. Veille au respect des normes et à la conformité du code développé par les membres de l'équipe, aux stratégies de mise en œuvre et aux bonnes pratiques.
4. Pilote l'amélioration continue des pratiques de développement au sein de l'équipe et en assure la mise en œuvre. Anticipe les enjeux potentiels, développe et déploie les stratégies appropriées.
5. Dans le cadre de la planification, accompagne les membres de l'équipe dans l'estimation des éléments de travail à réaliser.
6. Peut prioriser les éléments de travail et coordonner la réalisation des activités de programmation au sein de l'équipe dans le respect des échéanciers.

#### **Note**

La liste des tâches et responsabilités principales ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le personnel professionnel. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur la classification de la présente fonction.

#### **Exigences normales**

##### **Note**

Sous réserve de l'évaluation des compétences, toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente et pertinente pourra être considérée.

##### **Scolarité**

Grade universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans une discipline appropriée.

##### **Expérience**

Niveau 1 : Aucune expérience requise

Niveau 2 : Un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente

Niveau 3 : Un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente

**Initiales :** Partie patronale \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Partie syndicale \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_